

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 48 (1903)
Heft: 4

Erratum: Erratum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» tenir serrés coude à coude sur le terrain du Présent, heureux si nous
 » arrivons à le rendre plus solide à nos enfants que nos pères nous
 » l'avaient laissé il y a un tiers de siècle. »

E. M.

Le rôle de Langres dans les invasions passées et futures, par le général
 LEWAL. — Un vol. in-8° de 111 pages. Paris, Chapelot, 1902.

Faut-il conserver ou détruire la place de Langres ? Cette question, qui a été vivement controversée, et que le parlement français est appelé à trancher, a provoqué, de la part du général Lewal, un des débordements de prose dont cet éminent et prolixe écrivain est coutumier. Véritablement, il y a dans cette brochure une débauche d'érudition qui ne me paraît pas avancer beaucoup les affaires, car je ne vois point que ce qui s'est passé du temps de César ou du temps des Gallo-romains mérite d'exercer une action quelconque sur la solution qu'il convient de prendre. On aura beau montrer que l'antique Autodromum s'est légitimement acquis la « glorieuse appellation » d'« *épaule droite de la France dans les invasions venant de l'Est* ! » on n'aura pas établi, par là même, qu'il faille continuer à en faire un pivot de la défense.

Certes, je ne suis pas disposé à considérer que le massif du Morvan ait cessé d'être un centre de résistance utile ; mais, parmi tant d'arguments qui peuvent être invoqués pour le soutenir, j'estime que les raisons historiques sont celles qui valent le moins, car je ne suis pas sûr de l'entière justesse du postulat qui sert de base à toute cette démonstration. Le voici :

Les conditions générales topographiques ne sauraient jamais être négligées au point de vue de la guerre. Les mêmes accidents immuables servent toujours pour l'action. Ils changent de surface, d'aspect, non de fond. Les travaux des hommes modifient à grand-peine la valeur des obstacles naturels. Les percements les affaiblissent ; certains ouvrages les améliorent. *Les faits de guerre s'y reproduiront assez sensiblement les mêmes.*

Cette affirmation me paraît contestable. Mais une œuvre du général Lewal est toujours intéressante, même si on ne la trouve pas concluante, même si la dialectique en paraît lâchée, même si on peut lui reprocher d'être décousue et parfois obscure, et entrelardée de digressions tout à fait étrangères au sujet. Il ne peut être indifférent de savoir ce que pense sur des questions essentielles, comme le rôle de la défensive, un homme qui a été un révolutionnaire, en son temps, écrivain fécond, hardi et novateur, ancien commandant de corps d'armée, ancien directeur de l'Ecole de guerre, ancien ministre. Ce sont là des titres, ce me semble, pour qu'il soit écouté, même s'il ne doit pas être entendu !...

E. M.

ERRATUM

Des croisements de titres ont eu lieu dans les planches XIII et XIV de notre livraison de mars.

Les rectifications sont les suivantes :

Pl. XIII. A la place de : fig. 7, Tracteur Scotte, mettre : fig. 8, *Camion de Dion-Bouton*.

A la place de : fig. 11, *Camion Daimler*, mettre : fig. 8, *Tracteur Scotte*.

Pl. XIV. A la place de : fig. 8, *Camion de Dion-Bouton*, mettre : fig. 11, *Camion Daimler*.

Nous encartons dans la présente livraison trois fichets gommés permettant à nos abonnés de rectifier les trois titres.